

## PECC: résultats attendus dans le cadre de la subvention

version au 15.06.2023

Thème	N°	Titre de l'action	Résultats attendus dans le cadre de la subvention	Mandat spécifique	Soutien financier cantonal	Remarques	
Transversal	Organisation interne	1	Mettre en place <b>une commission</b> de l'énergie, du climat et/ou de la durabilité	<b>Réaliser l'action suivante:</b> - Créer la commission / proposer sa création (règlement) au Conseil communal / général	non	non	
		2	Créer un <b>fonds</b> pour l'énergie, le climat et/ou la durabilité	<b>Réaliser l'action suivante:</b> - Proposer la création d'un fonds (règlement) au Conseil communal / général ou proposer un renforcement d'un fonds existant (modification du règlement)	non	non	
	Information et Formation	3	<b>Former</b> les élu-e-s et le personnel communal	<b>Réaliser les actions suivantes:</b> - Suivre le cours de base (au minimum une personne formée) - Suivre les modules spécifiques (au minimum une personne formée pour chaque fiche obligatoire)	non	non	
		4	Favoriser l' <b>engagement et la participation</b> de la population	<b>Réaliser les actions suivantes:</b> - Réaliser une action impliquant la population durant la phase d'élaboration du PECC - Réaliser au moins une action annuelle impliquant la population, en lien avec les actions retenues	éventuel	non	Fiche obligatoire
	Durabilité	5	<b>Acheter</b> de manière sobre en carbone	<b>Réaliser les actions suivantes:</b> - Réaliser un état des lieux sommaire des achats courants et plus importants planifiés - Fixer les principes de base, les objectifs et les critères d'achat principaux - Prioriser et réaliser au moins deux nouvelles actions proposées par la fiche	non	non	
		6	Réduire, réutiliser et recycler les <b>déchets</b>	<b>Réaliser les actions suivantes:</b> - Réaliser au moins trois nouvelles actions proposées par la fiche (à confirmer selon ampleur et difficulté) - Communiquer la démarche à vos habitant-e-s	non	non	
		7	Organiser et accueillir des <b>manifestations responsables</b>	<b>Réaliser au moins deux actions parmi les suivantes :</b> - Organiser au moins une manifestation communale en utilisant l'outil KITmanif - Promouvoir l'utilisation de KITmanif auprès des sociétés locales - Modifier des conditions de subvention des manifestations soutenues par la Commune	non	non	
		8	Rénover et <b>construire de manière durable</b> les bâtiments publics	- Intégrer des critères de durabilité dans les cahiers des charges des appels d'offre pour tous les projets de rénovation et construction, en s'inspirant des ecoDevis (ECOBAU) - Utiliser Sméo pour tous les projets majeurs de construction	oui	non	
		9	Promouvoir une <b>alimentation</b> locale et durable	<b>Réaliser au moins trois actions parmi deux des trois axes suivants :</b> 1. Restauration collective durable 2. Promotion des circuits-courts 3. Sensibilisation de la population	éventuel	non	

	Police des construction	10	Assurer la <b>conformité énergétique</b> et encourager l'efficacité énergétique des <b>bâtiments privés</b>	<b>Réaliser les actions suivantes:</b> - Définir la procédure de contrôle de la conformité énergétique dans le cadre de l'octroi du permis de construire et d'habiter/utiliser, en choisissant la solution la plus appropriée parmi les trois options proposées par la fiche - Contrôler les dossiers énergie et une partie des chantiers de la commune - Participer à la formation « Assurer conformité et efficacité énergétiques des bâtiments privés » (employé-e communal-e ou mandataire) <b>Ou/et</b> Définir au moins une mesure d'encouragement pour favoriser l'assainissement des bâtiments privés, l'exemplarité des constructions nouvelles ou le recours aux énergies renouvelables	éventuel	non	Proposition d'indicateurs: - % des dossiers de permis construire contrôlés (100% des dossiers selon la loi) - % des chantiers en cours contrôlés /an
--	-------------------------	----	---	--	----------	-----	--

Energie et Mobilité	Infrastructures et Bâtiments communaux	11	Assurer l'exemplarité des communes dans la <b>conception et l'exploitation</b> de leurs bâtiments	<b>Réaliser les actions suivantes :</b> - Mettre en place un suivi énergétique pour au moins 50% des bâtiments communaux chauffés - Réaliser l'analyse énergétique CECB+ d'au moins 30% des bâtiments communaux construits avant 2000 - Etablir un plan d'assainissement des bâtiments communaux et y prévoir les budgets nécessaires	oui	oui	Fiche obligatoire, à choix
		12	Réduire la consommation de l' <b>éclairage public</b>	<b>Réaliser les actions suivantes:</b> - Prioriser et réaliser au moins une nouvelle action proposée par la fiche	éventuel	oui	Proposition d'indicateurs: - % des luminaires supprimés / avec extinction pendant certaines heures de nuit / avec réduction de l'intensité lumineuse/ avec LED - Consommation d'électricité pour l'éclairage public - Consommation moyenne d'électricité pour l'éclairage par point d'éclairage
	Approvisionnement énergétique	13	Planifier l' <b>approvisionnement</b> en énergie du territoire communal	<b>Réaliser l'action suivante:</b> - Mandater un bureau spécialisé pour la réalisation de l'étude - Adresser au Canton une demande de subvention avant la signature du mandat - Réaliser l'étude et la faire valider par la Municipalité	oui	oui	Fiche obligatoire, à choix
		14	Développer les <b>réseaux de chaleur</b> d'origine renouvelable	<b>Réaliser les actions suivantes :</b> - Réaliser une étude de faisabilité (en faisant au préalable une demande de subvention) - Réaliser un appel à projets (marchés publics) - Informer la population du projet	oui	oui	Proposition d'indicateurs: - Nombre de bâtiments raccordés au réseau - Energie distribuée par année
		15	Développer la production d'électricité <b>photovoltaïque</b>	<b>Réaliser les actions suivantes :</b> - Analyser le potentiel solaire de la commune en consultant le cadastre du potentiel solaire - Choisir au moins une nouvelle action parmi les trois proposées par la fiche: appel d'offre groupé pour propriétaires privés; équipement des bâtiments communaux; subvention communale - Mettre en oeuvre la ou les actions retenues (à confirmer selon ampleur et difficultés)	éventuel	non	Proposition d'indicateurs: - m2 ou kWc de panneaux solaires installés sur le territoire communal
	Mobilité	16	Sécuriser et améliorer les infrastructures pour <b>les piétons et les vélos</b>	<b>Réaliser les actions suivantes :</b> - Etablir un diagnostic sommaire des besoins d'amélioration du réseau piétonnier et cyclable - Réaliser au moins trois actions (une par an) parmi celles proposées par la fiche (à confirmer selon ampleur et difficulté)	éventuel	oui	

	Milieux et ressources naturels	17	Renforcer la <b>biodiversité</b> pour accompagner les changements climatiques	<b>Réaliser au moins trois des actions suivantes :</b> 1. Former au moins une personne à la protection du patrimoine arborée, à l'inventaire des arbres remarquables ou à la gestion des espaces verts (par exemple cours CEP) 2. Planter dans l'espace bâti au minimum 10 arbres d'essences majeures en pleine terre ou 5 arbres dans des zones minérales identifiées comme îlot de chaleur (fosse de plantation min. 15m3) 3. Transformer au moins une surface minérale ou un massif de plantes horticoles en surface verte pérenne 4. Ajouter au moins une disposition pour promouvoir la biodiversité et conserver un quota minimal de surfaces vertes dans les règlements de constructions ou d'aménagement 5. Réaliser annuellement une action de communication ou de sensibilisation pour la population en lien avec les enjeux liés à la préservation de la biodiversité dans l'espace bâti 6. Réaliser l'inventaire des arbres remarquables d'importance cantonale 7. Convertir 2'500 m2 (un demi terrain de foot) de surface verte en prairie fleurie	éventuel	oui	Fiche obligatoire
--	--------------------------------	----	---	--	----------	-----	-------------------

Adaptation aux changements climatiques		18	Identifier et lutter contre les <b>espèces exotiques envahissantes</b>	<p><b>Réaliser au moins trois des actions suivantes :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Former au moins une personne à la gestion des organismes exotiques envahissants (par exemple cours CEP) et désigner une personne responsable au sein de la commune</li> <li>- Mettre en place des actions de lutte contre les organismes exotiques envahissants sur les surfaces propriétés communales et saisir les néophytes sur Infoflora</li> <li>- Adhérer à la charte des talus de route</li> <li>- Conduire une action de communication auprès de la population</li> </ul>	éventuel	non	
		19	Gérer les <b>cours d'eau</b> en tenant compte des changements climatiques	<p><b>Réaliser les actions suivantes :</b></p> <p><i>En fonction de la situation de la commune:</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Débuter, poursuivre ou finaliser la définition et la transcription des Espaces réservés aux eaux (ERE) dans les plans d'aménagements communaux</li> </ul> <p><i>Au choix:</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Aménagement des cours d'eau: Identifier les tronçons prioritaires à aménager et réaliser les études de faisabilité pour les tronçons prioritaires</li> <li>- Gestion des cours d'eau: définir un plan de gestion des cours d'eau</li> </ul>	oui	oui	
	Dangers naturels	20	Prévenir et gérer les <b>dangers naturels</b>	<p><b>Réaliser les actions suivantes :</b></p> <p><u>Prévention</u></p> <p><i>En fonction de la situation de la commune:</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Débuter, poursuivre ou finaliser la mise à jour du plan d'affectation communal, sur la base des cartes de dangers mises à disposition par le Canton</li> <li>- Compléter l'analyse de risques et des déficits de protection, sur la base de l'analyse de première intention mise à disposition par le Canton (contacter l'UDN pour obtenir les informations nécessaires)</li> <li>- Planifier ou réaliser les ouvrages de protection (selon besoin)</li> </ul> <p><u>Intervention</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Former au moins 2 personnes à la gestion de crise</li> <li>- Réaliser le(s) plan(s) d'intervention pertinent(s) au vu de la situation dans la commune (contacter le SSCM pour obtenir les informations nécessaires)</li> </ul> <p><u>Communication</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Réaliser au minimum une action de sensibilisation de la population</li> </ul>	oui	oui	
	Santé	21	Protéger la <b>santé</b> des habitants des atteintes dues à la canicule	<p><b>Réaliser les 4 actions suivantes :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Elaborer/actualiser le plan canicule communal</li> <li>- Elaborer/actualiser avant chaque été la liste de la population à risque</li> <li>- Elaborer/actualiser un concept de visiteurs communautaires</li> <li>- Réaliser au moins 1 action de prévention/sensibilisation</li> </ul>	non	non	
	Sols	22	Protéger les <b>sols</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Réaliser au moins 3 nouvelles actions proposées par la fiche dont une action impliquant un changement de pratique au niveau communal</li> <li>- Communiquer la démarche à la population</li> </ul>	non	oui	